

**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

Division des Personnels

Bureau des Actes Collectifs
- DP 2 -

Le Chef de Bureau
Carole Ghirardi

Référence
Circulaire CAPA-SH
Rentrée 2008

Téléphone
04 91 99 67 52

Fax
04 91 99 67 81

Mél.
ce.dp13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré
S/C de Mesdames et Messieurs les I.E.N. chargés
de circonscription
S/C de Mesdames et Messieurs les Principaux

Marseille, le 10 décembre 2007

OBJET : Candidatures aux stages de préparation au certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) - **Rentrée 2008**

Références : décret n°2004-13 du 5 janvier 2004 et arrêtés du 5 janvier 2004 relatifs aux options et à l'organisation du CAPA-SH.

La présente circulaire précise les caractéristiques et les principes de la formation préparant au CAPA-SH ainsi que les modalités pratiques en fonction desquelles interviendront pour l'année scolaire 2008-2009 et, pour trois semaines dès le 3^{ème} trimestre de l'année 2007-2008, le recueil des candidatures ainsi que l'admission aux stages de préparation du CAPA-SH.

I – Caractéristiques et principes de la formation au CAPA-SH

Les enseignants retenus pour la formation sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire 2008, sur un poste correspondant à l'option qu'ils ont choisie :

- pour les options A, B, C, D, E et F, les enseignants devront formuler des vœux dans le cadre du mouvement pour obtenir un poste spécialisé.
- pour l'option G, une liste des postes vacants après mouvement sera transmise aux intéressés.

Dans les deux cas et du fait même de leur participation au mouvement, les candidats retenus perdent leur précédente affectation.



2/2

Afin de leur permettre de prendre en charge les élèves dès la rentrée, la formation spécialisée préparant au CAPA-SH dispensée par l'I.U.F.M. qui comporte 400 heures de regroupements organisées en modules, se déroule sur deux périodes :

- durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation à titre provisoire sur un poste spécialisé 3 semaines de formation sont dispensées,
- au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire, pendant l'année d'exercice sur poste spécialisé : le reste des 400 heures.

En dehors des temps de regroupement, les enseignants en formation bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés.

II – Recueil des candidatures

Les instituteurs et professeurs des écoles titulaires, candidats à la formation au CAPA-SH, doivent remplir la fiche de candidature ci-jointe, **qu'ils soumettent obligatoirement pour avis à l'I.E.N. de leur circonscription.**

III – Obligations auxquelles s'engagent les candidats

Les dossiers de candidature seront reçus jusqu'au **lundi 28 janvier 2008 par les I.E.N.** qui les transmettront au **bureau DP2** de l'Inspection académique avant le vendredi 8 février 2008.

Les enseignants intéressés sont invités à une réunion d'information organisée dans les locaux de l'I.U.F.M. (site d'Aix-en-provence, 6 Avenue Jules Isaac, Amphi A004, bât. **A**), **le mercredi 9 janvier 2008 de 14h00 à 16h00.**

Pour l'Inspecteur d'Académie
Le Secrétaire Général

Signé

Michel RICARD

DOSSIER DE CANDIDATURE AU STAGE DE PREPARATION DU CAPA-SH ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

NOM	Prénom	Nom de jeune fille
Date de naissance :	Adresse personnelle :	
	
	...	
	
	...	
Situation de famille :	TEL :	
<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)	
<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	

Etablissement d'exercice	Fonction	Circonscription
Ancienneté générale des services au 1 ^{er} janvier de l'année en cours	Dernière note pédagogique	Date d'obtention

DIPLOMES (fournir un justificatif) uniquement pour l'option G		
<input type="checkbox"/> DEUG EN PSYCHOLOGIE	<input type="checkbox"/> LICENCE EN PSYCHOLOGIE	<input type="checkbox"/> MAITRISE EN PSYCHOLOGIE
<input type="checkbox"/> DOCTORAT de 3 ^{ème} CYCLE DE PSYCHOLOGIE	<input type="checkbox"/> D.E.A. DE PSYCHOLOGIE AVEC STAGE	<input type="checkbox"/> D.E.S.S. EN PSYCHOLOGIE

Engagement à signer par le candidat :

Je m'engage à :

- exercer sur un poste correspondant à l'option préparée;
- suivre l'intégralité des regroupements de formation;
- me présenter à l'examen ;
- exercer des fonctions relevant de l'A.I.S. pendant 3 ans, année de formation comprise.

Signature du candidat :

OPTIONS DEMANDEES A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE	
Option B	N°
Option C	N°
Option D	N°
Option E	N°
Option F	N°
Option G	N°

Seules seront étudiées les candidatures correspondant aux options arrêtées en CTP

AVIS circonstancié de l'I.E.N.	
Motivations du candidat :	
Aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail :	
Capacités d'adaptation aux fonctions sollicitées :	
Capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par le texte :	
Signature	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE